

2023 MDE 1 – Agir pour la protection, la restauration et la valorisation du petit patrimoine parisien.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

« Il y a deux choses dans un monument historique : son usage et sa beauté. Son usage appartient au propriétaire, sa beauté à tout le monde. C'est donc dépasser son droit que de le détruire » Victor Hugo

Mes chers collègues,

Le patrimoine est le bien commun de tous, et la ville de Paris possède une richesse culturelle et patrimoniale exceptionnelle, reconnue à l'échelle internationale. Mais ce patrimoine, par son foisonnement, par son éclat, mais aussi par sa fragilité, nécessite une vigilance permanente. C'est pourquoi il est de notre devoir, avant tout de citoyen, mais également d'élu, de veiller à sa sauvegarde.

Lorsque le patrimoine parisien est évoqué, sont d'abord cités : le Louvre, Notre-Dame de Paris, l'Hôtel des Invalides, la Sainte-Chapelle ou encore la butte Montmartre. Ces nombreux bâtiments patrimoniaux remarquables confèrent à Paris le titre de « plus belle ville du monde » et font l'objet d'une protection nationale, à ce titre, par les Monuments historiques. Grâce à celle-ci, il est difficile – voire impossible – de porter atteinte à ce patrimoine.

Cependant, il existe aussi, aux côtés de ces grands bâtiments remarquables, un petit patrimoine, plus discret, qui se cache dans les rues parisiennes. Celui-ci se caractérise par des frontons, des portails, des fontaines, des statues, des puits, des kiosques, des fresques et des mosaïques murales, des bornes, des lampadaires, du mobilier urbain, des corniches, des arceaux plantés le long des jardins dans les squares... et tant d'autres éléments encore¹. Par ailleurs, il est important d'avoir à l'esprit, qu'au-delà du petit patrimoine matériel, il existe également un petit patrimoine végétal et animal reconnu par la Fondation du patrimoine².

Le petit patrimoine désigne donc ces objets concrets d'évocation du quotidien, qui nous renseigne sur l'histoire locale, les activités et la vie sociale à travers les siècles. Ils sont les jalons de l'histoire de Paris. Et ce patrimoine, quand il est partagé entre les habitants, crée et renforce ce sentiment d'appartenance à une histoire locale parisienne.

¹ Voir Annexes.

² Programme Patrimoine naturel et Biodiversité de la Fondation du patrimoine, depuis 2009.

Le petit patrimoine mérite toute notre attention, au même titre que le grand patrimoine bâti, mais force est de constater que ce n'est, aujourd'hui, pas toujours le cas.

Tout d'abord, le petit patrimoine est plus difficilement identifiable. En effet, il ne jouit pas d'une définition et d'un statut juridique précis. Il est souvent appréhendé par défaut aux Monuments historiques. Ce flou juridique rend ainsi le recensement et la protection du petit patrimoine complexe, et ne permet pas d'appréhender l'ensemble des éléments qui peut le constituer, ainsi que l'état dans lesquels ils se trouvent. On pourrait cependant tenter de le définir comme des édifices et des éléments architecturaux qui n'ont souvent plus d'usage mais que l'on conserve parce qu'ils ont une valeur historique, artistique ou sentimentale.

De plus, ce petit patrimoine, souvent oublié, est peu préservé. Il existe certaines règles juridiques qui permettent indirectement sa protection : le régime des abords des monuments historiques qui dresse un périmètre de 500 mètres autour d'un bâtiment classé ou inscrit³, la création d'un Site patrimonial remarquable (SPR) qui permet l'élaboration d'un Plan de sauvegarde et de Mise en valeur (PSMV)⁴ et enfin le Plan local d'urbanisme (PLU)⁵.

À Paris spécifiquement, certains éléments du petit patrimoine font déjà l'objet d'une protection en bénéficiant du label « Protection Ville de Paris » (PVP). Le nouveau PLU bioclimatique prévoit, par ailleurs, de nouvelles inscriptions à ce label, ainsi que la protection du mobilier du Second Empire.

Cependant, ces outils juridiques ne prennent pas suffisamment en compte l'ensemble du petit patrimoine qui foisonne à Paris. De plus, il est important de relever que celui-ci est particulièrement vulnérable face à la détérioration due aux incivilités (tags...), à l'altération par l'effet du temps et des intempéries et face aux transformations de l'espace public.

La destruction de ce petit patrimoine est regrettable car il constitue un témoignage de la vie de nos aïeux. Les exigences de modernité, de transformation de l'espace public et d'adaptation du bâti parisien, notamment pour faire face aux défis climatiques, ne sont pas incompatibles avec l'existant, bien au contraire. L'adaptation de Paris doit se faire par le mariage de l'ancien et du nouveau, dans le respect de notre patrimoine historique remarquable, qui suscite l'admiration de tous.

De nombreuses associations, nationales ou parisiennes, mènent un formidable travail pour la préservation du petit patrimoine parisien, par des actions de sensibilisation auprès des Parisiens et des pouvoirs publics, par des publications sur les réseaux sociaux et sur leurs sites internet, par la participation à des chantiers de restauration et par des missions de mécénat.

Cependant, la Ville de Paris doit aussi prendre part à ce travail en déployant les moyens nécessaires à sa préservation.

Certaines collectivités locales ont d'ailleurs déjà mené des actions pour la préservation de ce patrimoine, à l'image de la Région Ile-de-France, très impliquée dans la sauvegarde du petit

³ Articles L621-30 à L621-32 du Code du patrimoine.

⁴ A Paris, il y a le secteur sauvegardé du Marais, ainsi que celui du 7^{ème} arrondissement.

⁵ Article L151-19 du Code de l'urbanisme.

patrimoine avec l'attribution du label d'intérêt régional, et du département des Pyrénées-Atlantiques qui a mis en place un dispositif en faveur du petit patrimoine non protégé, pour aider à sa restauration et à sa valorisation⁶. Ce dispositif permet ainsi la préservation du patrimoine local, mais aussi du paysage, du cadre de vie et de la biodiversité.

La préservation de notre patrimoine est dans notre intérêt à tous. La restauration du patrimoine et sa mise en valeur *a posteriori* permettent la création d'emplois non délocalisables, tels que les artisans qui œuvrent pour la restauration du patrimoine, générant ainsi une attractivité touristique majeure, source de revenus pour les commerces.

Les Parisiens ont à cœur de se réapproprier leur ville, leur quartier, leur rue. Ils doivent pouvoir retrouver la douceur de vivre à Paris, par un espace public agréable et entretenu et un patrimoine sublimé, fierté de notre ville.

C'est pourquoi, nous souhaitons que les Parisiens soient pleinement intégrés à la réalisation des projets que propose cette délibération. A travers celle-ci, nous voulons mettre l'accent sur le cadre de vie de chaque habitant et son environnement immédiatement proche, sur la valeur de tous les éléments patrimoniaux, aussi petits qu'ils soient, qui se trouvent dans ces lieux de vie et d'histoire que sont les rues parisiennes. Dans cette optique de proximité, l'association des mairies d'arrondissement, des sociétés historiques, des associations et instances de participation locales est indispensable.

Le petit patrimoine parisien est fragile et peu protégé, mais il doit demeurer un témoignage de l'histoire de notre ville et de notre pays, à travers les âges. Il est donc nécessaire de mener des actions pour sa protection, sa restauration et sa mise en valeur. Ce sont les trois axes d'actions que nous proposons au sein du groupe MoDem, Démocrates et Écologistes : recenser, restaurer et valoriser.

- **Recenser le petit patrimoine parisien via une plateforme participative ouverte à tous les Parisiens et la création d'un Observatoire du petit patrimoine parisien**

Nous ne possédons pas de données précises quant au petit patrimoine parisien, souvent difficilement identifiable. Ainsi, la création d'une plateforme participative pour le recenser permettrait à tous les Parisiens qui le souhaitent de signaler un élément de petit patrimoine près de chez eux, qui mériterait une plus ample attention, voire une restauration. Cette plateforme participative pourrait également être alimentée par les conseils de quartier et toutes autres instances participatives.

A l'aide de ce recensement effectué sur ce modèle participatif, un Observatoire du Petit patrimoine parisien pourrait être créé afin de concentrer ces informations. Des représentants d'associations, des architectes, ou des élus pourraient siéger dans cette instance. La Commission du Vieux Paris pourrait également être incluse dans cet Observatoire. Celui-ci aurait ensuite pour rôle de sélectionner des projets de restauration du petit patrimoine dans la capitale. Sollicitées pour l'élaboration de cette niche, des associations de sauvegarde du patrimoine ont approuvé la pertinence de cette proposition.

⁶ Programme MELUSINE (Mémoire des lieux d'usage sociétaux et d'identité notoires et émotionnels), oct. 2022.

- **Restaurer le petit patrimoine par la mise en place d'une plateforme de financement participatif**

Le manque de moyens et particulièrement le manque de moyens financiers, constitue le frein le plus important à la protection et la restauration du petit patrimoine à Paris. La Ville doit remplir ses obligations financières pour la préservation du petit patrimoine. Ainsi, via des partenariats, la Ville de Paris pourrait confier la gestion d'une plateforme de financement participatif à un organisme agréé, pour financer les projets de restauration du petit patrimoine parisien, et la Ville de Paris participerait significativement à ce financement⁷. L'idée de ce financement participatif pourrait se décliner ainsi : pour un euro versé par une personne morale ou un particulier, la Ville s'engage à verser un euro également.

Afin de s'inscrire au mieux dans notre démarche du plus local, et plus participatif, faire appel aux écoles d'arts parisiennes et aux artisans de la capitale pour la restauration de ces éléments patrimoniaux serait à privilégier.

- **Valoriser le petit patrimoine parisien par la création d'une Journée du petit patrimoine parisien**

La création d'une Journée du petit patrimoine parisien aurait pour objectif de faire connaître ce petit patrimoine, trop méconnu, à un public aussi large que possible. A l'image de ce qui est déjà fait dans d'autres pays⁸, pourraient être associés à cette Journée du petit patrimoine parisien, les écoliers et les collégiens, qui prépareraient, en lien avec le personnel éducatif, une visite de leur quartier et du patrimoine qui s'y trouve. Ces enfants et adolescents pourraient ainsi faire découvrir ce patrimoine à leurs parents et à leurs aînés. S'assurer de la transmission de notre patrimoine historique aux générations futures, est aujourd'hui essentiel à la sauvegarde du patrimoine.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

Béatrice LECOUTURIER

Et les élus du groupe MoDem, Démocrates et Écologistes

⁷ Un projet de ce type a déjà été réalisé entre le département des Pyrénées-Atlantiques et la Fondation du patrimoine en 2022.

⁸ Les visites et conférences de *Monumenti Aperti*, organisées par des adolescents, en Sicile.

2023 MDE 1 – Agir pour la protection, la restauration et la valorisation du petit patrimoine parisien.

Le Conseil de Paris

Vu le Code de l'urbanisme ;

Vu le Code du patrimoine ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 15 du règlement intérieur du Conseil de Paris ;

Vu la proposition de délibération du groupe MoDem, Démocrates et Écologistes afin d'agir pour la protection, la restauration et la valorisation du petit patrimoine parisien ;

Considérant que le petit patrimoine parisien est un témoignage précieux de l'histoire locale de Paris ;

Considérant que le petit patrimoine parisien, peu connu et mal protégé, et de ce fait plus fragile, nécessite une attention particulière de la part des pouvoirs publics ;

Considérant que la préservation et la mise en valeur du petit patrimoine bénéficierait à tous les Parisiens ;

Délibère :

Article premier : pour le recensement du petit patrimoine parisien via une plateforme participative et la création d'un Observatoire du petit patrimoine parisien

La Ville de Paris organise l'élaboration d'une plateforme participative ouverte à tous les Parisiens, sur le site de la Ville, dans le but de recenser les éléments de petit patrimoine à Paris.

La Ville de Paris crée un Observatoire du petit patrimoine parisien afin de concentrer les informations concernant le petit patrimoine parisien, notamment le recensement participatif effectué en amont. Des représentants d'associations, des architectes, des élus ainsi que la Commission du Vieux Paris pourront siéger dans cette instance. La Ville de Paris prendra soin de préciser les modalités de fonctionnement de cet Observatoire, en janvier 2024 au plus tard. Ce dernier pourra ensuite sélectionner les projets prioritaires de restauration du petit patrimoine dans la capitale.

Article 2 : pour la restauration du petit patrimoine parisien via la création d'une plateforme de financement participatif

La Ville de Paris s'engage à conclure des partenariats, avec des organismes agréés, pour créer une plateforme de financement participatif, qui fonctionnerait de cette manière : pour un euro versé par une personne morale ou un particulier, la Ville s'engage à verser un euro également. La Ville s'engage à faire connaître ces démarches en janvier 2024 au plus tard.

Pour tout projet de restauration, la Ville privilégiera les artisans et artistes parisiens.

Article 3 : pour la valorisation du petit patrimoine parisien par la création d'une Journée du petit patrimoine parisien

La Ville de Paris organise la création d'une Journée du petit patrimoine parisien, à la date qu'elle estime la plus appropriée, à compter de l'année 2024, au cours de laquelle seront associées notamment les associations et les mairies d'arrondissement qui le veulent. Les écoliers et les collégiens, sur la base du volontariat des établissements scolaires, pourront participer à cette Journée en préparant, avec le personnel éducatif, une visite de leur quartier et du patrimoine qui s'y trouve.

La Ville de Paris s'engage à mener une campagne de communication à propos de cette Journée du petit patrimoine parisien.